



2021-2022

Une initiative de la



Wallonie

FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

*Nom de l'organisation : Direction générale de
l'Enseignement et de la Formation de la Province
de Liège (DGEPL)*















Nom du coach : Jasmin Jalajel, EFDD asbl






**Province
de Liège**



1. DIAGNOSTIC - Notre contribution aux 17 Objectifs de développement durable

Impact très négatif	Impact négatif	Impact légèrement négatif	Impact neutre	Impact légèrement positif	Impact positif	Impact très positif	Actions mises en place / commentaire
							Accès gratuit à l'enseignement, intervention financière pour repas et voyages.
							Participation au Green Deal Cantines Durables.
							Aspects pris en charge par les CPMS (Centres Psycho-Médico-Sociaux) de la Province. Alimentation saine dans le cadre du Green Deal Cantines Durables.
						Mission principale	Participation de certaines écoles au projet LED (Les Ecoles Durables) de COREN. Intégration du DD dans les programmes scolaires et évaluations.
							La Province contribue à la cible 5.5.
							Mise en place de mesures d'économie et de récupération d'eau, de fontaines, utilisation de produits d'entretien écologiques...
							Mise en place de mesures d'économie d'énergie.
							La DGEPL contribue activement aux cibles 8.6 et 8.5.
							Intégration de critères DD lors de nouvelles constructions et rénovations. La DGEPL contribue à la cible 9.c en distribuant des ordinateurs gratuits pour les élèves de 1 ^{re} année.
							La Province contribue à la cible 10.2.
							
							Mise en place d'un marché public « DD alimentaire » (pour 6 écoles sur 23). À étendre en 2022 à d'autres écoles et aux marchés concernant les fournitures, fontaines à eau et tenues de travail.
							La Province contribue aux cibles 13.2 (bâtiments scolaires) et 13.3 (programmes scolaires).
							Achat de poisson durable pour les cantines.

			 <p>15 VIE TERRESTRE</p>				Gestion durable des espaces verts et mise en place de projets liés à la biodiversité.
			 <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>				La Province contribue aux cibles 16.6 et 16.10.
			 <p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>				La Province contribue à la cible 17.14.

Conclusion de l'analyse :

1. Contribution actuelle au regard des 17 Objectifs de Développement durable

Contexte de l'analyse

L'organisation, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation de la Province de Liège, participe au projet « Vers des organisations durables » en sa qualité de responsable en matière de gestion administrative, pédagogique, financière et de personnel des établissements scolaires de la Province de Liège.

La DGEPL gère 13 établissements d'enseignement secondaire ordinaire, 1 établissement d'enseignement secondaire spécialisé, 4 CEFA, 8 instituts de promotion sociale et une Haute École (répartie sur 11 campus). Elle assure également la coordination de 7 internats et d'un Institut Médico-Pédagogique.

La Coordinatrice Développement Durable est attachée au Département Support de la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation. En tant que telle, elle coordonne les initiatives d'implémentation du développement durable dans l'ensemble des établissements scolaires gérés par la Province de Liège.

Ces initiatives comprennent les efforts menés tant au niveau des outils stratégiques que du fonctionnement interne. De nombreuses initiatives ont déjà été mises en place par les différents établissements scolaires (inscription au « Green Deal Cantines Durables », label « Ecole durable », développement de l'offre de formation pour les membres du personnel, actions autour du tri et de la gestion des déchets, établissement de partenariats avec des acteur·rice·s de la transition...).

La motivation de la DGEPL à participer au programme « Vers des organisations durables » était d'inscrire l'ensemble des initiatives mises en place par et pour les différents établissements scolaires dans un cadre cohérent et homogène et de prioriser les objectifs à atteindre et les actions à entreprendre pour l'ensemble des établissements.

L'analyse du niveau de contribution actuel au regard des 17 ODD de l'organisation a porté sur les initiatives existantes touchant les établissements scolaires et sur lesquelles la Direction générale peut avoir un impact direct par les domaines qui lui incombent. Certains aspects (notamment liés à la gestion des bâtiments et des ressources) incombent à d'autres services de la Province et sortent du cadre de compétences de la DGEPL. Ils ont donc été écartés lors de la rédaction de la Feuille de Route.

Méthodologie utilisée

L'asbl EFDD a développé un outil de diagnostic, adapté au secteur de l'éducation, qui permet de recenser l'ensemble des mesures qui ont déjà été mises en place ainsi que les besoins supplémentaires en termes d'implémentation du développement durable au sein d'une organisation. Il s'agit d'un tableau Excel à remplir par l'organisation qui permet une analyse détaillée des différents aspects de l'implémentation du développement durable en son sein.

Le coaching a débuté par la réalisation de ce diagnostic à l'aide de l'outil de l'asbl EFDD, qui a été adapté légèrement afin de correspondre à la situation particulière de la DGEPL (pouvoir organisateur en charge d'un grand nombre d'établissements scolaires).

Les résultats du diagnostic ont été transmis à l'organisation sous forme d'un rapport de synthèse, qui met en valeur les mesures déjà existantes et pointe les mesures supplémentaires à mettre en œuvre.

En outre, ce diagnostic préliminaire a permis d'évaluer la contribution de l'organisation aux 17 ODD lors d'une séance de travail en intelligence collective.

Résultat du diagnostic

Par son activité, la DGEPL contribue particulièrement à l'ODD 4 : « **Education de Qualité** ». On peut partir du principe que le système scolaire belge œuvre de manière générale à la réalisation des cibles concernant cet ODD. Cependant, la Province de Liège désire particulièrement encourager les établissements scolaires à contribuer à la cible 4.7. : « *D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable* ».

Un certain nombre d'initiatives ont déjà été mises en place afin de contribuer à cette cible. De nombreux projets en lien avec le DD sont également mis en œuvre dans les établissements scolaires et un travail d'intégration du développement durable dans les programmes de cours et évaluations est en réflexion au sein du service pédagogique de la DGEPL en concertation avec l'inspection.

La contribution de l'organisation au regard de 16 autres ODD est généralement positive ou neutre. L'organisation a très peu d'impact négatif étant donné son secteur d'activité (gestion administrative, pédagogique, financière et de personnel d'établissements scolaires). Les impacts négatifs les plus significatifs sont liés aux ODD 6 (eau), 7 (énergie), 9 (infrastructures) et 13 (lutte contre les changements climatiques) et proviennent de l'activité des établissements (consommation de ressources, état et gestion des bâtiments) sur laquelle la DGEPL n'a qu'une très faible emprise.

2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

Méthodologie

À la suite de la première phase du coaching (diagnostic), un rapport de synthèse mettant en valeur les mesures déjà existantes et pointant les mesures supplémentaires à mettre en œuvre a été transmis à l'organisation.

Lors d'une séance de travail en intelligence collective, ces mesures ont été priorisées en fonction de différents critères :

- Degré de priorité ;
- Impact positif potentiel ;
- Degré de faisabilité (évalué grâce à un tableau effort/impact et une grille d'analyse « faisabilité ») ;
- Critères de faisabilité propres à l'organisation (notamment en termes de cadre de compétences de la DGEPL).

Ce travail de priorisation a permis à la DGEPL de dégager une série d'actions prioritaires pour renforcer la contribution aux ODD des différents établissements scolaires dont elle a la gestion.

Ces actions concernent les 6 ODD suivants :

- ✓ ODD 2 : « **Promouvoir l'alimentation durable** »
- ✓ ODD 3 : « **Promouvoir le bien-être** »
- ✓ ODD 4 : « **Éducation de qualité (en faveur du développement et des modes de vie durables)** »
- ✓ ODD 6 : « **Gestion durable des ressources en eau** »
- ✓ ODD 12 : « **Établir des modes de consommation et de production durables** »
- ✓ ODD 17 : « **Etablir des partenariats pour la réalisation des objectifs** »

Pour chaque action, une cible particulière a été identifiée quand cela était possible.

Certaines actions, notamment celles en lien avec l'alimentation durable touchent plusieurs ODD et une multitude de cibles (par ex. : santé, travail décent, consommation et production responsables, lutte contre les changements climatiques, vie aquatique, vie terrestre...).

Des indicateurs de suivi et des échéances ont ensuite été définis pour chaque action.

Conclusion

Grâce à la « Feuille de Route ODD » la DGEPL s'est dotée d'un outil de planification et d'évaluation qui lui permettra d'encourager l'ensemble des établissements scolaires sous sa responsabilité à contribuer à la réalisation des 17 ODD.

Le contenu de la « Feuille de Route ODD » est principalement destiné à être communiqué en interne afin que chacun·e puisse prendre connaissance des objectifs à atteindre et des actions à mener. Cependant, celle-ci sera également communiquée vers l'extérieur, notamment via le site internet de la Province de Liège.

A la fin de chaque année scolaire, les indicateurs de suivi seront évalués afin de mesurer le degré d'avancement et de réalisation des objectifs et des actions de manière individuelle dans chaque établissement et de manière générale pour la DGEPL.

2. PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de Développement durable



Objectif opérationnel

Améliorer l'offre alimentaire durable à destination des élèves et étudiants des établissements scolaires de la Province de Liège.

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
Poursuivre la réalisation des objectifs cantines durables (cf. plan d'actions).	Plusieurs cibles concernées	Le projet Cantines durables a été poursuivi. Et les objectifs spécifiques ont été atteints.	Long terme
Pérenniser le développement de formations liées à l'alimentation durable pour le personnel des cantines (via l'EPA*).	Plusieurs cibles concernées	Un marché a été réalisé pour des formations spécifiques. Un calendrier des formations a été publié. Les formations ont été organisées et le personnel les a suivies.	Court terme (mise en œuvre) /long terme (durée du projet) marché pluriannuel.
Mettre en œuvre l'engagement d'un·e formateur·trice alimentation durable en interne.	Plusieurs cibles concernées	Une piste de financement a été dégagée. Le·la formateur·trice alimentation durable a été engagé·e.	Long terme

* EPA : Ecole Provinciale d'Administration



Objectif opérationnel

Promouvoir le bien-être et la santé.

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
Ateliers d'information et de sensibilisation dans les sections « Aide familial-e » (produits naturels d'entretien) et « Puériculture » (couches lavables).	Plusieurs cibles concernées	Les ateliers se sont donnés dans les classes.	Moyen terme



Objectif opérationnel

Promouvoir l'intégration du DD dans l'éducation

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
Créer une commission avec les chefs d'atelier pour intégrer le DD dans les programmes de cours et évaluations (EAC-CPU).	4.4	Une commission rassemblant les chefs d'atelier a été créée. Des réunions ont été organisées.	Moyen terme
Acheter des outils pédagogiques DD et constituer une mallette que les enseignants peuvent emprunter (ex. : se procurer l'outil Cap 2030 pour toutes les écoles) + Installer un rayon DD dans toutes les bibliothèques/médiathèques des écoles + Organiser des formations pour utiliser les outils achetés.	4.7	L'acquisition d'outils pédagogiques DD a été opérée. La distribution aux différentes implantations a été effectuée. Des formations ont été organisées/suivies pour valoriser ces outils.	Moyen terme
Proposer aux écoles une nouvelle structure de projet d'établissement qui intègre l'ensemble des thématiques DD et des actions en cours et/ou à venir.		Une nouvelle structure de projet d'établissement intégrant le DD a été proposée aux établissements.	Court terme

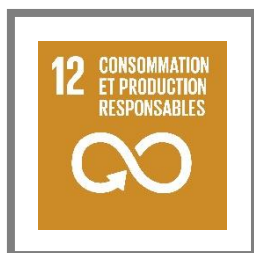
Organiser une journée DD-enseignement qui parle des actions de DD dans les écoles.		Une journée DD a été organisée.	Long terme
Renforcer l'offre et la participation aux formations DD (IFC/CECOTEPE/CPEONS). Encourager les enseignants à s'inscrire aux formations IFC organisés par COREN/EFDD sur le DD.	4.c	L'offre et la participation aux formations DD a été renforcée.	Court terme
Encourager les écoles à participer au Forum des Ecoles en Développement Durable (COREN).	4.7	Plusieurs écoles ont participé au Forum des Ecoles en Développement Durable organisé par COREN.	Court terme
Mettre en œuvre les projets culturels sur le thème de la « récup' ».	4.4	Les projets culturels autour de la thématique « récup' » ont été menés.	Court terme



Objectif opérationnel

Assurer une gestion durable des ressources en eau.

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
Organiser une formation « Produits naturels d’entretien » pour le personnel d’entretien et des cuisines (Intradel).	6.3	Des formations à l’utilisation des « produits naturels d’entretien » ont été dispensées aux équipes en charge du nettoyage des bâtiments.	Moyen terme



Objectif opérationnel

Etablir des modes de consommation responsable.

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
Evaluer de manière régulière et systématique la qualité du tri de chaque implantation. Communiquer et exploiter les données relatives aux quantités de déchets produits.	12.2	Une évaluation sur le tri des déchets a été menée sur base des données quantitatives.	Long terme
Réduire le volume des déchets alimentaires dans les cantines.	12.3	Les déchets alimentaires ont fait l'objet de mesures quantitatives et une diminution de ceux-ci est constatée.	Long terme
Rédiger une charte à destination de tous les établissements affirmant la politique zéro déchet et alimentation saine et durable lors des événements.	12.5/12.7	Une charte affirmant la politique zéro déchet et alimentation saine et durable lors des événements a été rédigée et transmise aux établissements.	Long terme
Participer au projet pilote « Couches »	12.2/12.5	La crèche provinciale « Les Pacolets » s'est	Long terme

lavables » au niveau de la crèche.		inscrite dans le projet pilote « Couches lavables » proposé par Intradel.	
Encourager les mini-entreprises des écoles à participer à l'appel à projets Autre Terre (« Mon projet éco-solidaire »).	12.5	Les mini-entreprises des établissements provinciaux ont été sensibilisés à la participation à l'appel à projets Autre Terre.	Long terme
Effectuer une analyse de faisabilité pour réaliser un marché global pour permettre à toutes les implantations de voir leurs produits de laboratoires enlevés de manière annuelle.	12.4	Une étude de faisabilité d'un marché global de retrait des produits de laboratoires a été réalisée.	Moyen terme
Réaliser la diffusion du MOOC « Ecogestes au bureau ».	12.5	Le MOOC « Ecogestes au bureau » a été diffusé auprès des membres du personnel administratif de la DGEF.	Moyen/long terme



Objectif opérationnel

Pérenniser les partenariats permettant la réalisation des objectifs de développement durable.

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
Pérenniser la collaboration avec Intradel (formations/ateliers).	17.14	La collaboration avec Intradel est pérenne.	Long terme
Pérenniser la participation des écoles aux 5 GoodPlanet Challenges annuels.	17.14	La participation des écoles aux 5 GoodPlanet Challenges est pérenne.	Long terme
Pérenniser l'inscription des écoles provinciales dans la démarche de labellisation COREN « Ecole durable ».	17.14	La démarche de labellisation « Ecole durable » est pérenne.	Long terme
Pérenniser la collaboration avec les acteur·rice·s de l'alimentation durable (BioWallonie, CDCD...).	17.14	La collaboration avec les acteur·rice·s de l'alimentation durable est pérenne.	Long terme